



Jeune individu de Couleuvre verte et jaune. La Montagne, Sennecey-le-Grand, Saône-et-Loire, 27 avril 2012.



# Couleuvre verte et jaune

*Hierophis viridiflavus* (Lacepède, 1789)



La Couleuvre verte et jaune est un grand serpent thermophile, aux mœurs exclusivement diurnes (GROSSELET *et al.*, 2011, NAULLEAU, 2010). Son corps est parsemé d'une multitude de taches, jaunes sur fond noir, qui s'alignent vers l'arrière pour former des stries longitudinales sur la queue. Cette couleuvre vive a du caractère et les naturalistes qui ont pu tenter de la saisir le savent bien ! Elle n'hésite pas à faire face et à mordre vigoureusement son agresseur, il est alors parfois difficile de lui faire lâcher prise. L'animal est toutefois inoffensif, et les destructions qu'il subit souvent restent totalement injustifiées. Outre les mentions d'individus écrasés sur les routes, cette couleuvre est couramment observée lors de sa fuite bruyante et rapide parmi les broussailles (même si, souvent, il est difficile de l'identifier avant qu'elle n'ait disparu). Son aire mondiale de répartition est relativement restreinte puisqu'on ne la rencontre

quasiment qu'en France et en Italie. Aussi, c'est l'une des rares espèces qui montre actuellement une expansion de ses populations en France. En Bourgogne, un tel phénomène n'est, semble-t-il, pas encore relevé.

## Description générale du lot de données

Les données historiques les plus anciennes que nous ayons pu centraliser datent du XX<sup>e</sup> siècle. P. BERT (1864) considérait alors que la Couleuvre verte et jaune était assez commune (AC) dans le département de l'Yonne. P. PARIS expliquait dans son article de 1907 sur les Reptiles de la Côte-d'Or qu'elle n'était pas rare dans les régions les plus rocailleuses du département, et disait même dans son ouvrage de 1933 qu'elle se montrait assez abondante dans les endroits secs et bien ensoleillés. La première mention assez précise est de J.J. THOMASSET, qui la signale à Dennevry (71) en 1909. En Côte-d'Or, elle est notée à Norges-la-Ville en 1932 (anonyme). Dans l'Yonne, R. DORÉ et J.L. ROCHELET la mentionnent dans le sud du département en 1947, tandis que J. LAGEY l'observe en 1949 à Champs-sur-Yonne. Enfin, dans la Nièvre, D. BRUGIÈRE l'observe à Neuville-lès-Decize et à Azy-le-Vif en 1977.

La Couleuvre verte et jaune est un serpent assez communément observé dans la région. On compte 696 données jusqu'à avril 2012 (7,9 % des données de Reptiles) dont 401 après 1999 (7,4 % des données après 1999). C'est ainsi la 5<sup>e</sup> espèce de Reptile la plus signalée, et la 3<sup>e</sup> espèce de serpent (elle est nettement devancée par la Couleuvre d'Ésculape et la Couleuvre à collier). Ces renseignements sont répartis sur 452 stations géolocalisées (dont 304 après 1999), 358 communes, soit environ un quart des communes de Bourgogne avec au moins une donnée (dont 257 après 1999), et 150 mailles Lambert 93 10x10 km (43,6 % des mailles avec au moins une donnée), dont 122 après 1999. Près d'un tiers des contributeurs l'ont signalée (202). La connaissance de cette espèce était déjà relativement bonne avant 1999, ce qui explique qu'elle se situe dans la moyenne (7<sup>e</sup> position, x 2,4) en ce qui concerne l'évolution du nombre de données, et dans la moyenne basse pour l'évolution du nombre de mailles (10<sup>e</sup> position, x 1,7). Elle occupe enfin la 6<sup>e</sup> place du

point de vue de la densité de stations par maille de présence (trois), étant devancée par les espèces plus communes, mais aussi par des espèces très localisées et ayant subi une assez forte pression d'inventaire très localement comme le Lézard vivipare.

Malgré une répartition assez hétérogène, la Couleuvre verte et jaune est actuellement considérée comme assez commune (AC). Elle peut être localement commune à très commune dans les secteurs qui lui sont le plus propices, et extrêmement rare voire même absente de plusieurs régions naturelles.

Les données renseignées (n renseigné = 463) font état de la découverte d'adultes dans 90,7 % des cas. Dans 8,6 % des cas (40 données), des juvéniles sont signalés, et dans 2,2 % (dix données), des exuvies ont été trouvées. Les cas de mortalité sont très nombreux puisqu'ils concernent 45,9 % des données (n renseigné = 518). Enfin, la circulation routière est une des principales causes de destruction de l'espèce parmi les informations relevées. Elle représente 70,6 % au moins des cas de mortalité signalés, soit 168 cas. Ce serpent est donc très fréquemment observé sur les routes (au moins 26 % du total des données), et il n'est alors noté vivant que dans 7,2 % (13 données) de ces mentions.

## Habitats

Signalons tout d'abord qu'une partie importante des données de présence est collectée de manière fortuite sur les routes (animaux en traversée) et n'apporte donc pas de renseignements précis sur les habitats utilisés. La Couleuvre verte et jaune est une espèce de milieux ouverts buissonnants. Ses biotopes sont souvent façonnés à un degré plus ou moins important par l'homme. Les plus fréquemment relevés par les observateurs sont les bordures de haies, les pelouses calcicoles sèches (souvent parsemées d'épineux, de buis ou de genévriers), les zones rocheuses (éboulis, falaises, affleurements...), les villages, les friches et zones broussailleuses, les jardins, les fourrés, les bords de route et de voies ferrées (souvent citées comme axes de colonisation potentiels par différents auteurs) puis les vergers et prairies. On notera également quelques citations en carrières, le plus souvent dans des zones



Sylvain BELLEFANT



Sylvain BELLEFANT

Pelouses relictuelles sur un coteau calcaire, milieux broussailleux particulièrement appréciés par la Couleuvre verte et jaune. Au-delà d'un certain degré de fermeture, elles peuvent toutefois devenir moins favorables.

Cessy-les-Bois, Nièvre, 7 novembre 2006.

Mosaïque de pelouses calcicoles sèches et de peuplements de genévriers, milieu typique de la Couleuvre verte et jaune en Bourgogne.

Cessy-les-Bois, Nièvre, 7 novembre 2006.



Les pierriers, recolonisés par une végétation arbustive thermophile, de l'ancienne carrière de la Côte Verte, à Sennecey-le-Grand, sont très favorables à plusieurs espèces de reptiles, et notamment à la Couleuvre verte et jaune.

Saône-et-Loire, 1<sup>er</sup> août 2012.

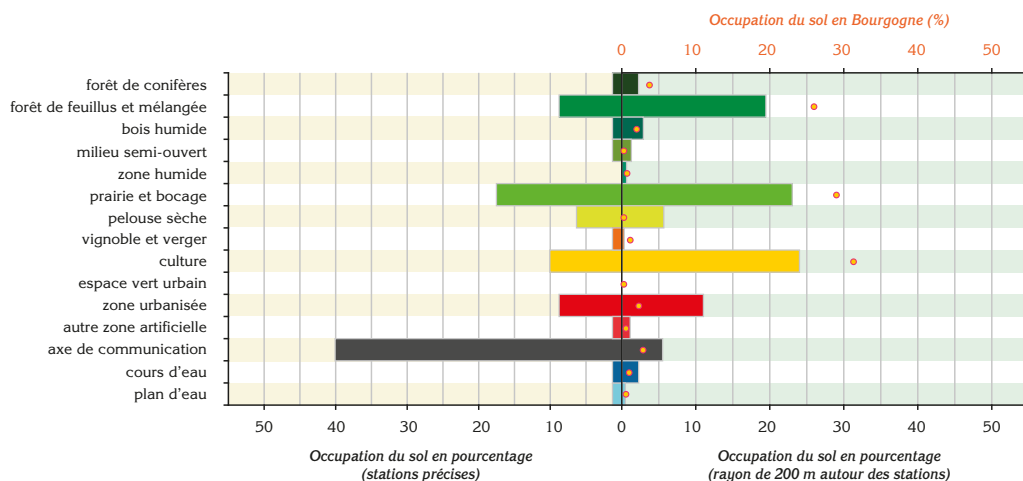


Adulte en héliothermie dans une haie épineuse.

le Thil, Chenôves, Saône-et-Loire, 19 mars 2010.

abandonnées, parfois transformées en décharges, dans des landes sèches, des forêts caducifoliées, des cultures, puis des mentions anecdotiques dans des vignobles, des parcs urbains ou des milieux atypiques comme des roselières ou des prairies humides. Les milieux de pente (coteaux, zones accidentées mais aussi micro-déclivités) sont le plus souvent privilégiés.

L'histogramme d'analyse d'occupation du sol conforte certaines observations empiriques, mais apporte également quelques renseignements étonnants. Cette couleuvre ayant des affinités xéro-thermophiles marquées, les secteurs de bois humides, zones humides, cours d'eau et plans d'eau sont globalement évités (attention toutefois, dans certains départements français, comme dans l'Indre, BOYER & DOHOGNE (2008) indiquent que l'espèce se rencontre indifféremment dans des milieux secs ou humides). Il en est de même pour les régions riches en résineux (2,2 % de l'occupation du sol autour des stations, contre 3,3 % autour des stations des Reptiles), même si ce constat peut être la résultante d'autres facteurs combinés (absence de zones froides d'altitude par exemple, voir le chapitre sur la distribution). Si les observations sont moins fréquentes en forêt de feuillus et forêts mélangées que pour l'échantillon global (8,8 % contre 13,8 %), celles-ci représentent en revanche une part relativement équivalente des milieux proches des points d'observation (19,4 % de l'occupation du sol autour des stations de Couleuvre verte et jaune, et 20,8 % autour des stations de Reptiles). Les zones forestières ne semblent donc pas particulièrement évitées, dans la mesure où des habitats plus ouverts sont disponibles. *A contrario*, la proportion de surface couverte par le bocage autour des stations de l'espèce est inférieure de 12,5 % à celle des stations de l'ensemble des Reptiles, ce qui indique que les grands milieux bocagers de Bourgogne, hormis localement, ne sont pas particulièrement attractifs pour cette couleuvre. Là encore, il s'agit notamment de facteurs associés qui peuvent influencer. Le fait le plus marquant est la sur-représentation des cultures, qui couvrent 23,9 % des habitats dans un rayon proche autour des sites d'observation, contre 13,1 % de ceux



Occupation du sol des stations de Couleuvre verte et jaune (n = 80).

autour des stations de Reptiles. Il s'agit, et de loin, de l'espèce la plus liée aux paysages mixtes cultures/bocage/forêts caducifoliées. Là encore, il est évident que ce ne sont pas les cultures en tant que telles qui procurent une attractivité pour l'espèce. Mais certains milieux de coteaux bien exposés sur terrain calcaire qui lui sont propices, par exemple, sont souvent de dimension réduite, et cernés de fonds de vallées ou de plateaux cultivés de manière souvent intensive (comme dans les vallées de l'Yonne et de la Cure, les vallées du Serein et de l'Armançon, dans l'Yonne). Les abords de villages (ou les villages même) sont également souvent utilisés par cette espèce peu farouche, y compris en zone très cultivée. Les milieux urbanisés affichent ainsi logiquement des pourcentages élevés (se rapprochant même du Lézard des murailles). Avec le Lézard vert occidental et la Vipère aspic, la Couleuvre verte et jaune est l'hôte typique des pelouses sèches. 6,3 % des stations y sont localisées (2,1 % des stations des Reptiles) et elles couvrent 5,7 % de la surface de l'occupation du sol dans un rayon proche (contre 1,6 % autour des stations de Reptiles). Enfin, vignobles et vergers sont aussi davantage représentés que dans l'échantillon, et 40 % des stations environ sont localisés sur des axes de communication. C'est, toute proportion gardée, le serpent le plus observé sur les routes (le plus souvent mort). Sa grande taille (plus de probabilité de se faire rouler dessus, et plus facilement visible des observateurs) et les déplacements fréquents qu'il effectue expliquent notamment ce chiffre important.

Les micro-habitats permettant à l'espèce de trouver refuge et chaleur sont prépondérants de même qu'une hétérogénéité dans la topographie des milieux qu'elle fréquente. Les observations sont souvent réalisées à proximité de murs et murets, tas de pierres, de bois et talus.

*Les murs à pan incliné en bordure des écluses de canaux ou de certains ponts peuvent être très attractifs, de même que la structure même du pont ou encore des digues d'étangs, y compris en hivernage. Le 08-05-2002 à Ravières (89), B. BAUDRAND, F. et M. BOUCHONNET, A. MARTAUD et N. VARANGUIN observent l'espèce laissant juste dépasser sa tête entre deux pierres du mur de l'écluse de Lamerille, en bord de canal de Bourgogne. Le 26-11-2006, à Saint-Usage (21), A. RUFFONI et S. BELLENFANT découvrent plusieurs adultes en compagnie de plusieurs Couleuvre d'Esculape dans un disjointement de dilatation d'un petit tunnel sous une voie ferrée. À Antully (71), sur la digue du réservoir du Martinet, le 03-06-2010, A. RUFFONI signale un adulte en héliothermie.*

De même, la Couleuvre verte et jaune est souvent découverte sous divers matériaux comme des tôles en métal (D. GIRAULT cite un couvercle de lessiveuse et un capot de voiture), des plaques en fibrociment, des morceaux de moquette, dans des tas de bois également.

Parfois, des individus pénètrent temporairement dans des habitations, ou utilisent des parties annexes des bâtiments (pour la mue par exemple). Moins d'une dizaine de cas sont signalés.

On peut noter enfin un cas d'observation dans une grotte, l'animal (un juvénile) ayant vraisemblablement chuté accidentellement dans un puits donnant sur l'extérieur (S.G. ROUË, grotte du Contard, Plombières-lès-Dijon [21], 20-07-1999).



Nicolas VARANGUIN

Les layons bordés de ronces en forêt alluviale procurent des habitats propices à la Couleuvre verte et jaune. Un adulte a été observé en insolation sur le bord du chemin ce jour-là. Les Communaux, La Celle-sur-Loire, Nièvre, 24 juin 2010.



Nicolas VARANGUIN

La Couleuvre verte et jaune affectionne les anciennes carrières de calcaire laissées à l'abandon. La Perrière, Cravant, Yonne, 17 janvier 2010.



Nicolas VARANGUIN

Exuvie de Couleuvre verte et jaune découverte sous un dispositif de suivi, de type « abri artificiel » (des tuiles ici). Les Murées d'Eglise, Méloisey, Côte-d'Or, 11 août 2010.

La Montagne d'arrière-côte et le Couchois offrent des paysages propices au maintien de la Couleuvre verte et jaune.  
*Cormot-le-Grand, Côte-d'Or, 14 mai 2005.*





Alexandre CARTIER

Comme la Couleuvre d'Esculape, la Couleuvre verte et jaune peut fréquenter les greniers des vieux bâtiments, où elle escalade les charpentes, et peut y effectuer sa mue.

*Eglise d'Ougny, Nièvre, 14 août 2007.*



Damien BERRY

La Couleuvre verte et jaune passe facilement inaperçue parmi les herbes de ce talus, où elle prend le soleil. C'est le plus souvent lorsqu'elle fuit qu'on la détecte.

*Collan, Yonne, 22 août 2010.*



Daniel GURZON

Cabotte en pierres sèches et broussailles, à Cormot, hôtel de luxe pour les reptiles !

*Côte-d'Or, 25 janvier 2014.*



Daniel SIRUGUE

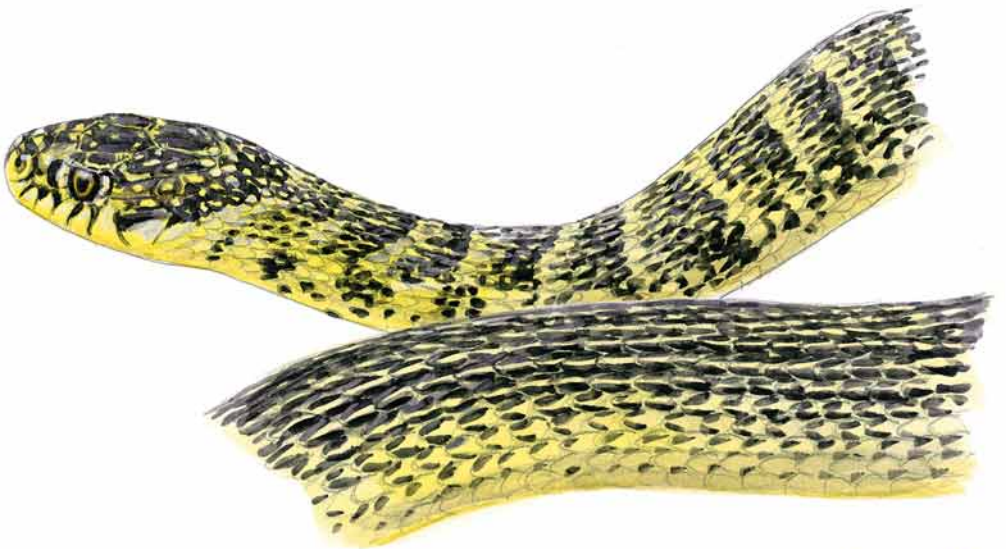
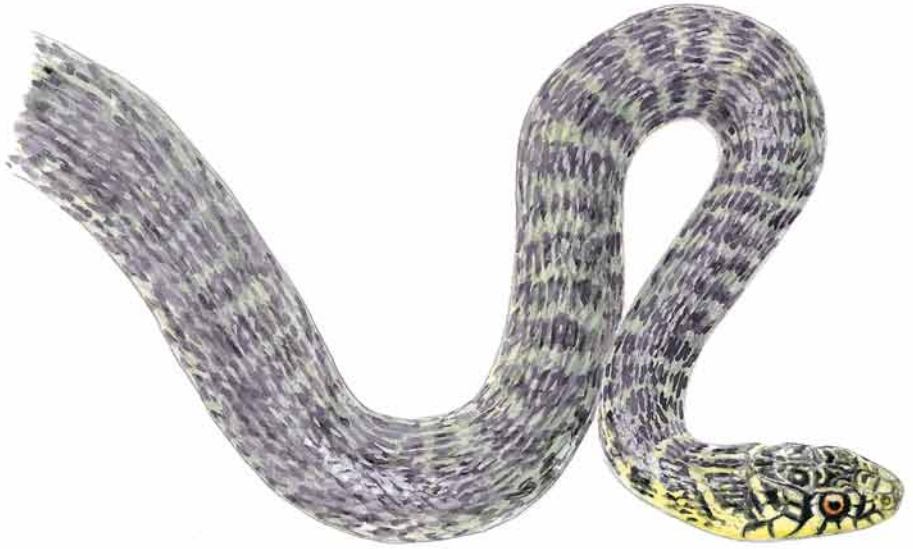
En arrivant vers l'extrémité du corps, les taches jaunes s'alignent pour former des traits longitudinaux.



Daniel SIRUGUE

Paysage du sud de la côte dijonnaise, favorable aux espèces thermophiles comme la Couleuvre verte et jaune.

*Auxey-Duressse, Côte-d'Or, 3 mai 2003.*



Jean Chevallier  
2006

## Distribution

La Couleuvre verte et jaune présente une aire de répartition relativement restreinte puisqu'elle occupe principalement la France, l'Italie, la Corse et la Sardaigne (BOYER & DOHOGNE, 2008). L'espèce trouve sa limite septentrionale de répartition dans la moitié nord du pays (NAULLEAU, 2010). À l'ouest, elle ne dépasse quasiment pas la Loire, tandis qu'elle est signalée au-dessus de Bar-le-Duc dans l'Est. Aussi, elle est quasiment absente du pourtour méditerranéen (où elle est remplacée par la Couleuvre de Montpellier) ainsi que du cœur du Massif central (NAULLEAU, 2012).

La Couleuvre verte et jaune est répartie de manière relativement inégale dans les quatre départements bourguignons. C'est dans la Nièvre que sa présence semble la plus clairsemée. Cette rareté dans ce département n'est pas qu'apparente, puisqu'elle coïncide avec la situation de l'espèce dans les départements limitrophes de la région Centre et du Massif central : les seules populations connues dans le département limitrophe du Cher se trouvent confinées en bordure de Bourgogne, sur les micro-reliefs du nord-est de ce département, et elle y est vraisemblablement absente ailleurs. De même, elle n'est pas signalée dans l'Allier. La répartition de l'espèce en région est calquée sur celle des affleurements calcaires. Ainsi, logiquement, les régions naturelles où les signalements sont les plus nombreux dans la Nièvre sont les vaux de Nevers, le plateau vézélien et du Beuvron, les vallées de l'Yonne et de la Cure, où l'espèce se rencontre souvent à la faveur de pentes bien exposées. La haute Puisaye est également occupée, notamment dans les secteurs les plus ouverts et vallonnés. On note quelques mentions dans le Bazois, le Val de Loire et le plateau nivernais. On peut citer enfin quelques données anciennes non reconfirmées récemment entre Loire et Allier, ou encore dans le Donziais-Forterre.

Les trois autres départements présentent des populations plus importantes du fait d'habitats propices plus largement répandus. Les informations sont nombreuses dans le sud du département de l'Yonne (vallées de l'Yonne et de la Cure, plateau vézélien et du Beuvron). L'espèce occupe également la Terre Plaine, le sud de la Puisaye, le Tonnerrois. Au nord, elle atteint la Champagne humide, qui correspond à sa limite de

répartition. Elle n'est jusqu'à présent pas connue dans le Jovinien et au-delà, les grands secteurs cultivés puis les grands massifs boisés du pays d'Othe pouvant faire obstacle à une extension possible des populations.

Sa distribution en Côte-d'Or suit là encore les affleurements et côtes calcaires, seuls les milieux les plus forestiers étant évités (Châtillonnais par exemple). Les zones les plus vallonnées de l'Auxois sont bien occupées. En revanche, la plaine de Saône et ses paysages plats, souvent urbanisés à outrance, boisés ou intensément cultivés, s'avèrent défavorables. Le val de Saône apparaît également défavorable du fait des inondations régulières et importantes qui s'y produisent.

---

*Signalons cependant une donnée dans le val de Saône, à Saint-Ursage (21), le 26-11-2006 (A. RUFFONI et S. BELLENFANT).*

---

*Information de dernière minute : V. DUMONT signale un individu mort à Pagny-la-Ville, juste au sud de cette dernière station, le 18-08-2013.*

C'est également le cas en Saône-et-Loire, où d'autres régions naturelles sont particulièrement inhospitalières pour cette couleuvre : la Bresse, la Sologne bourbonnaise, la partie occidentale du Charollais houiller ne présentent aucune mention. On peut s'interroger sur la rareté (absence ?) de l'espèce dans le Charollais et le Brionnais. Celle-ci est-elle réelle, ou correspond-elle à un défaut de prospection ? La continuité avec la zone d'absence de l'espèce dans l'Allier semble plaider en faveur de la première solution. Le Charolais cristallin (aux conditions similaires en certains points à celles du haut Morvan) semble également peu attractif, hormis dans les secteurs limitrophes à la côte chalonnaise, qui se trouve être avec, dans une moindre mesure, la côte mâconnaise, le Couchois et le plateau d'Antully, l'entité du département la plus propice pour l'espèce.

Enfin, le Morvan, aux précipitations importantes, aux températures moyennes relativement basses et aux paysages forestiers étendus, est déserté par cette couleuvre thermophile. Elle n'y trouve pas les conditions requises, hormis sur ses franges calcaires les plus chaudes, contrairement à la Vipère aspic par exemple qui se satisfait de micro-conditions locales particulières.

---

*On peut souligner la découverte d'un cadavre sur une route de Gâcogne au sud de Lormes (58), le 08-07-1982 par H. WILLEM. Cette donnée était localisée à une quinzaine de kilomètres des autres stations connues plus à l'est dans le Corbigeois. L'espèce n'a jamais été recontactée depuis dans ce secteur.*

Fait intéressant à noter, la Couleuvre d'Esculape est rare ou absente de l'ensemble des secteurs où la Couleuvre verte est jaune n'est pas notée ou extrêmement rare, hormis dans le Morvan et dans la Nièvre.

La présence de la Couleuvre verte et jaune est probable, de manière ponctuelle, dans certaines des régions naturelles citées précédemment.

---

*L. GASSER observe par exemple l'espèce entre le bas Morvan méridional et la Sologne bourbonnaise, à Mont (71) le 26-06-1998 et à Maltat (71) le 24-05-1999. À Mont, la présence de l'espèce est confirmée le 03-07-2009 par B. GRAND. Ce sont les uniques mentions à l'ouest de la Saône-et-Loire.*

Nicolas VARANGUIN

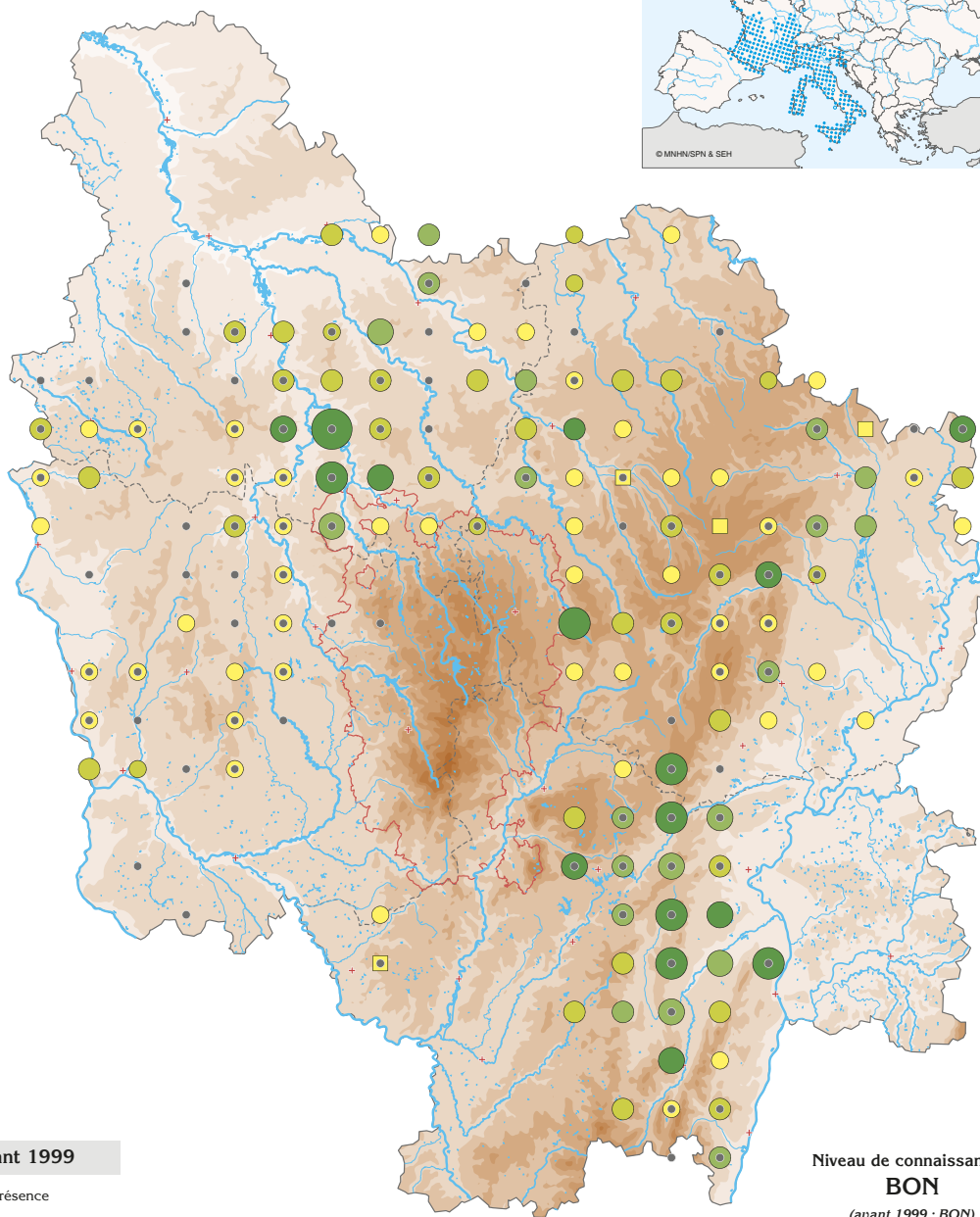


Couleuvre verte et jaune subadulte et sa langue bifide.  
Sennecey-le-Grand, Saône-et-Loire, 27 avril 2012.



# Couleuvre verte et jaune

*Hierophis viridiflavus* (Lacepède, 1789)



## Avant 1999

- présence

## Après 1999

### Nombre de stations géolocalisées

- 30 et plus
- 15 à 29
- 5 à 14
- 3 à 4
- 2
- 1

- présence, stations non géolocalisées

### Surface occupée théorique

- > à 5 000 hectares
- 2 500 à 4 999
- 1 500 à 2 499
- 1 000 à 1 499
- 500 à 999
- < à 500

## Niveau de connaissance :

**BON**

(avant 1999 : BON)

	0%	1%	2%	4%	8%	16%	32%	64%	100%
données	avant 1999					295			
	après 1999			401					
stations	avant 1999					158			
	après 1999			304					
communes	avant 1999						152		
	après 1999						257		
maillles	avant 1999							90	
	après 1999							122	
observateurs	avant 1999								82
	après 1999						148		
rareté	temporelle								F
	spatiale								AC

Le nord du département de l'Yonne, là où l'on rencontre les altitudes les plus basses en Bourgogne, étant inoccupé, on ne dispose d'aucune donnée inférieure à la barre des 100 mètres. Les plus basses sont aux alentours de 105 mètres et les plus hautes ne dépassent pas 580 mètres. Ces dernières correspondent aux plateaux des secteurs de côtes chalonnaise et dijonnaise. Globalement, on notera une sous-représentation des classes d'altitudes supérieures à 400 mètres par rapport à l'échantillon de l'ensemble des stations de Reptiles (11,6 % des stations de Couleuvre verte et jaune contre 18,9 % des stations de relevés sur les Reptiles), expliquée notamment par le fait que l'espèce est absente du cœur du Morvan.

Les stations les plus basses (environ 105 mètres) sont localisées dans l'Yonne, à Avrolles, près de Saint-Florentin (A. MARTAUD et P. VOCORET, 10-06-2003) et à Champs-sur-Yonne, au sud d'Auxerre (J. LAGEY, 01-01-1949). La plus haute précisément géolocalisée est à Méloisey (21), à 560 mètres d'altitude (N. VARANGUIN, 11-08-2010).

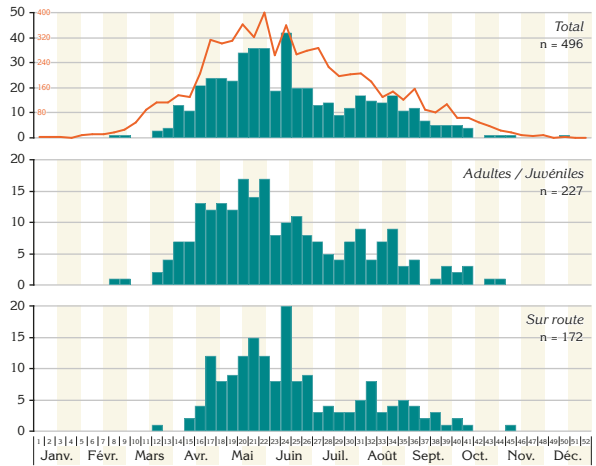
## État de la connaissance sur la distribution

La grande taille de l'espèce, son comportement et ses déplacements font qu'elle est assez fréquemment observée. La carte de distribution doit donc être relativement fidèle à la réalité. Le niveau de connaissance à l'échelle régionale est considéré comme bon. Il l'était déjà, dans un moindre mesure bien entendu, avant 1999.

## Phénologie

La Couleuvre verte et jaune est l'une des dernières espèces à quitter ses quartiers d'hiver. L'activité reprend le plus couramment à partir de la semaine 14 (2 avril) et on note quelques rares mentions avant, la plus précoce étant en semaine huit (22 février). Un plateau est atteint en semaine 20 (14 mai) et se prolonge jusqu'en semaine 24, mi-juin. C'est là que les données sont les plus nombreuses. Cette période correspond notamment à celle des accouplements, les entrelacements de mâles et de femelles étant signalés par les observateurs entre début mai et début juillet, de gestation puis de ponte (jusqu'à début juillet ; NAUILLEAU, 2010). Les signalements sont ensuite moins fréquents mais restent réguliers jusqu'en semaine 36 (9 septembre), puis se raréfient encore pour s'arrêter en semaine 45 (11 novembre). La semaine 42 semble approximativement marquer le début de la période de léthargie (mi octobre).

La donnée la plus précoce est du 22-02-2012, ce qui correspond à une date exceptionnelle pour l'espèce. A. REVILLON et P. AGHETTI observent de longues minutes durant un adulte prendre le soleil à Saint-Bérain-sur-Dheune (71, les Roches), à 15 heures, par un temps dégagé. La plus tardive est du 29-10-1997, à Fuisse (71) par L. GASSER.



Phénologie de la Couleuvre verte et jaune.



Adulte. Le corps, sombre, est pecté d'une multitude de petites taches jaunes.



Les nouveau-nés, comme ici, de même que les juvéniles, ne présentent pas les taches jaunes des adultes sur le corps, et l'ornementation de leur tête est particulière.

Les juvéniles de l'année sont observés entre fin août et début septembre. Outre la découverte de quelques exuvies ou d'autres restes en période hivernale, on notera qu'un adulte gelé a été trouvé près d'une friche le 16-12-1972 par M. HORTIGUE. C'est donc la mention la plus tardive dans l'absolu, mais les raisons de la sortie de l'animal de son refuge hivernal ne sont pas connues. Ce dernier y a peut-être été délogé.

La fréquence mensuelle d'observations d'animaux en déplacement sur les routes correspond sensiblement à celle de l'ensemble des données, ces types de contact représentant quasiment 50 % des signalements.

### Effectifs et observations remarquables

Le plus souvent, les données sont relatives à l'observation d'individus isolés. C'est bien entendu le cas pour les animaux découverts morts sur les routes, mais également pour les signalements de couleuvres vivantes (88,9 % de ces données avec un seul individu observé, n renseigné = 268). Au total, sur les 455 données renseignées au niveau des effectifs, 7,5 % concernent deux individus et davantage. Au maximum, ce sont trois individus qui ont pu être notés au même endroit.

Le 26-11-2006, A. RUFFONI et S. BELLENFANT comptent trois adultes, en compagnie de Couleuvres d'Esculape, cachées dans un disjointement d'un petit tunnel sous une voie ferrée, à Saint-Usage (21).

Deux données indiquent quatre et cinq individus, mais sans préciser les stades et types de contacts, ou si les individus étaient localisés sur une surface restreinte (Y. BOURDEAUX, 05-04-2009, Saint-Sernin-du-Bois et Marmagne [71]).

Parmi les comportements remarquables, deux observateurs signalent des Couleuvres verte et jaune traversant à la nage des cours d'eau. Le milieu aquatique ne semble donc pas rebuter l'espèce qui peut s'y jeter volontiers lorsque le besoin s'en fait sentir.

À Saint-Maurice-sur-Vingeanne, le 01-06-2009, G. BÉDRINES voit un individu traverser la Vingeanne à proximité du bourg. Le 03-09-2004, à Vieux-Château, V. VAN LAAR observe un adulte lézardant à proximité du Serein. Sans doute dérangé, l'animal se réfugie dans l'eau de la rivière puis la traverse très rapidement à la nage.

D'autres données font mentions de couleuvres à proximité immédiate de l'eau.

À Millery (21), le 01-07-1999, O. BONAFÉ note la présence d'un individu lové au bord de l'eau. Le 19-06-2003, à Châtel-Moron (71), N. et G. BOURJON observent un adulte de grande taille en train de boire dans la partie amont de la rivière l'Orbise.

Les comportements de parades et d'accouplements, mâle et femelle enlacés, sont assez régulièrement relatés par les observateurs (P. DURLET et J. GIRARD-CLAUDON, le 03-07-2005 à Créancey (21) ; R. ADERLE, le 01-05-1993, Lichères-près-Aigremont (89) ; J.L. DE RYCKE, le 16-05-2004, à Pierre-Perthuis (89)...)

Plusieurs scènes de chasse sur les Lézards verts ont été notées.

J. MAY, le 25-04-2002, voit un adulte pourchassant un Lézard vert occidental à la Roche de Solutré, à Vergisson (71). Le 25-04-2004, N. VARANGUIN observe le même type de comportement sur une route à Mailly-la-Ville (89).

Les Vipères aspics peuvent être également la proie de la Couleuvre verte et jaune.

Le 17-08-1999, une grande Couleuvre verte et jaune mesurant 1,57 m, capturée à Vézelay (89), par F. HOSDEZ, a régurgité après quelques instants un adulte de Vipère aspic !

Parfois arboricole, l'espèce est de temps à autre observée dans des arbres et arbustes, sans doute à la recherche de passereaux ou pour prendre le soleil.

J. BOISORIEUX signale par exemple un adulte à environ deux mètres de hauteur dans un arbuste, à Chevannes, le 24-07-1996.

Gabriel ROSSIGNOL



Juvénile de Couleuvre verte et jaune. Tournus, Saône-et-Loire, 1<sup>er</sup> octobre 2011.



## Atteintes et menaces

La circulation routière est bien évidemment la cause de mortalité la plus relevée par les observateurs, cette espèce effectuant des déplacements réguliers et assez conséquents. C'est certainement un facteur important qui peut affecter de manière non négligeable les populations, voire limiter certaines expansions. Ce sont souvent les mâles adultes, à la recherche des femelles pour l'accouplement qui en sont victimes, les femelles lorsqu'elles rejoignent leur sites de ponte, ainsi que les juvéniles en dispersion après l'éclosion (NAULLEAU, 2010). Les destructions volontaires sont aussi nombreuses, comme chez les autres serpents, sans doute amplifiées par le fait que l'espèce montre une certaine agressivité lorsqu'elle est dérangée. Citons par exemple quelques cas parmi tant d'autres : « tuée volontairement, une partie du corps seulement a été trouvée », « tuée suite à l'intrusion dans une maison », « trouvée décapitée sur le GR76 », « coupée en trois par le cantonnier »... Les animaux domestiques sont encore une fois une importante source de mortalité,

notamment chez les juvéniles. Les chats sont cités à plusieurs reprises. La Couleuvre verte et jaune est victime également du fauchage des bords de routes, particulièrement sur les talus qu'elle affectionne lors de ses comportements d'héliothermie. Deux données font mention de ce type de destruction (A. MARTAUD et P. VOCORET, le 12-06-2003 à Chéu (89), et P. SOUFFLOT, le 10-08-1994 à Val-Suzon [21]).

Bien que relativement adaptée aux milieux anthropisés, une artificialisation extrême des paysages lui est très certainement néfaste. Aussi, l'abandon des pratiques pastorales sur de nombreux sites de pelouses calcicoles entraîne un enrichissement qui, passé un certain stade, s'avère limitant pour l'espèce. Notons que cette fermeture est un facteur positif qui favorise sa progression dans la partie méridionale de son aire (NAULLEAU, 2010 ; GENIEZ & CHEYLAN, 2012). La régression de ces habitats est bien documentée en région, et est certainement un facteur important qui fragilise les populations.

Nicolas VANNGUEN



La Couleuvre verte et jaune est présente dans le Châtillonnais, mais l'agriculture intensive gagne du terrain et réduit les surfaces favorables à l'espèce.

*Côte-d'Or, 9 juin 2005.*

◀ La Couleuvre verte et jaune paye un lourd tribut à la circulation automobile, notamment au printemps et en début d'été, lorsque les mâles recherchent les femelles, et lorsque les femelles se rendent sur leur site de ponte.

*Saulieu, Côte-d'Or, 21 août 2008.*

## Évolution

Sur 29 mailles (soit 19,3 % des 150 mailles au total) de présence historique, la Couleuvre verte et jaune n'a pas été signalée récemment. Ce chiffre reste dans la fourchette basse parmi les Reptiles, et on ne peut en déduire en l'état actuel des connaissances aucune hypothèse de régression. Il s'explique essentiellement par les lacunes de prospection. À l'inverse, les mouvements d'extension des populations, observés par exemple dans l'ouest de la France depuis le début du siècle, ne sont pas non plus constatés jusqu'alors en Bourgogne, mais pourraient s'observer dans l'avenir dans la vallée de l'Yonne par exemple. Il faudrait d'ailleurs plutôt dire, pour être plus exact, que ce phénomène n'est pas identifiable, la répar-

tition de l'espèce avant les années 1980 étant très peu documentée. Considérée par P. BERT (1864) comme assez commune, son statut ne semble pas avoir sensiblement évolué. Cette couleuvre n'est pas menacée en Bourgogne. Malgré cela, la régression rapide de certains de ses habitats, comme la fermeture des pelouses et friches calcicoles par exemple, plaide globalement sans doute en faveur d'une régression encore difficilement décelable sur une partie de son aire. Aussi, les populations localisées sur la frange ouest de la région seraient à surveiller. Très rare voire même absente des départements limitrophes du Loiret, du Cher et de l'Allier, c'est dans la Nièvre que l'on compte le plus de mailles historiques non reconfirmées après 1999.

## Premiers observateurs de l'espèce par maille

### *Hierophis viridiflavus* (Lacepède, 1789)

E069N670 : VARANGUIN N., 2010 ; E069N671 : SAVEAN G., 1989 ; E069N672 : SAVEAN G., 1998 ; E069N673 : SAVEAN G., 1992 ; E070N665 : COQUERY S., 2000 ; E070N666 : BEAUTRU A., 1982 ; E070N667 : VEVEREUX P., 1993 ; E070N669 : JOUANIN C., 1986 ; E070N671 : ALLEAUME G., 2002 ; E070N672 : NOWAK J.-F., 2010 ; E070N673 : NOWAK J.-F., 1991 ; E071N663 : BRUGIERE D., 1977 ; E071N665 : COQUERY S., 2000 ; E071N666 : WILLEM H., 1981 ; E071N667 : PICHELIN J., 1981 ; E071N672 : SAVEAN G., 1998 ; E072N662 : BRUGIERE D., 1977 ; E072N665 : BEAUTRU A., 1982 ; E072N668 : GIRAULT D., 2004 ; E072N669 : GIRAULT D., 1988 ; E072N670 : JOUANIN C., 1987 ; E072N674 : BOISTARD M., 1997 ; E072N675 : SAVEAN G., 1997 ; E073N665 : CHAPALAIN A., CHAPALAIN C., CHAPALAIN F., 1998 ; E073N666 : WILLEM H., 1980 ; E073N667 : THORET O., 2004 ; E073N668 : JOUANIN C., 1986 ; E073N669 : BOURAND M., 1984 ; E073N670 : GIRAULT D., 1982 ; E073N671 : BOURAND M., 1985 ; E073N672 : AJUBE J.-C., 1994 ; E073N673 : SAVEAN G., 1997 ; E073N674 : BOISORIEUX J., 1996 ; E074N666 : GIRAULT D., 1993 ; E074N667 : CLAVIER J.-L., 1980 ; E074N668 : JOUANIN C., 1987 ; E074N669 : GIRAULT D., 1982 ; E074N670 : GIRAULT D., 1982 ; E074N671 : SAVEAN G., 1997 ; E074N672 : BARRAL T., 1996 ; E074N673 : LAGEY J., 1949 ; E074N674 : BORDAT F., 2008 ; E075N668 : JOUANIN C., 1987 ; E075N670 : MILPIED J.-P., 1985 ; E075N671 : SAVEAN G., 1995 ; E075N672 : BARRAL T., 1996 ; E075N673 : BIDAULT F., 2006 ; E075N674 : DAGNAS D., 1992 ; E075N676 : MARTAUD A., VOCORET P., 2003 ; E076N661 : GASSER L., 1998 ; E076N662 : GASSER L., 1999 ; E076N668 : WILLEM H., 1982 ; E076N670 : DE RYCKE J.-L., 2003 ; E076N671 : DE RYCKE J.-L., 2002 ; E076N672 : CHAMBAUD F., MAUPETIT B., 1995 ; E076N673 : SAVEAN G., 1993 ; E076N674 : SAVEAN G., 1999 ; E076N676 : MARTAUD A., 2002 ; E077N670 : VARANGUIN N., 2008 ; E077N671 : DE RYCKE J.-L., 1990 ; E077N672 : SAVEAN G., 1997 ; E077N673 : BARDET O., 1997 ; E077N674 : SAVEAN G., 1997 ; E077N675 : CHAMBAUD F., FAIVRE B., 1989 ; E077N676 : DIRKSEN T., 2000 ; E078N670 : ESSAVAN R., 1984 ; E078N673 : DIRKSEN T., 1999 ; E078N674 : SAVEAN G., 1999 ; E079N671 : BONAFE O., 1998 ; E079N672 : LEMMEL C., 2001 ; E079N673 : DIRKSEN T., 1999 ; E079N674 : DIRKSEN T., 1999 ; E079N675 : DIRKSEN T., 1999 ; E080N660 : CAPON L., 2008 ; E080N663 : BOURDEAUX Y., 1990 ; E080N664 : RUFFONI A., 2010 ; E080N667 : BARDET O., 2002 ; E080N668 : ESSAVAN R., 2000 ; E080N669 : BARDET O., 2011 ; E080N670 : ESSAVAN R., 2006 ; E080N671 : BEAUDOIN D., 2003 ; E080N672 : MALGOUYRES F., 2001 ; E080N673 : MALGOUYRES F., 1998 ; E080N674 : DESBROSSES R., 1992 ; E080N675 : VARANGUIN N., 2005 ; E080N676 : CUISIN M., 2000 ; E081N658 : GASSER L., 1999 ; E081N660 : YVERNAULT J., 1999 ; E081N661 : GASSER L., 1999 ; E081N662 : GASSER L., 1991 ; E081N663 : LAROCHE M., 1994 ; E081N664 : LAROCHE M., 1990 ; E081N665 : GUIZON D., 2002 ; E081N667 : VENTARD E., 2004 ; E081N668 : VAN LAAR V., 2004 ; E081N670 : PAOLI F., 1983 ; E081N671 : DURLET P., 1997 ; E081N672 : DURLET C., 2011 ; E081N673 : MALGOUYRES F., 2002 ; E082N657 : GASSER L., 1998 ; E082N658 : GASSER L., 1997 ; E082N659 : GASSER L., 1999 ; E082N660 : HAMANT R., 1997 ; E082N661 : FERRIERE R., 1983 ; E082N662 : DUBOC P., 1985 ; E082N663 : FROCHOT B., 1972 ; E082N664 : THOMASSET J.-J., 1909 ; E082N665 : PINSTON H., 1977 ; E082N666 : PINSTON H., 1983 ; E082N668 : SERRAULT E., 1984 ; E082N669 : OBSTETAR P., 2001 ; E082N670 : SERRAULT E., 1982 ; E082N671 : BEDRINES G., 2011 ; E082N673 : SOUFFLOT P., 2003 ; E082N676 : GOVIN V., 2004 ; E083N657 : GASSER L., 1997 ; E083N658 : RAMEAUX C., 1990 ; E083N659 : HAMANT R., MEZANI S., 2006 ; E083N660 : GASSER L., 2000 ; E083N661 : RAPEAU A., 1999 ; E083N662 : DESBROSSE A., 1999 ; E083N663 : HAMANT R., 1994 ; E083N664 : HAMANT R., 1996 ; E083N665 : COURATIER C., GIRAULT D., 1997 ; E083N666 : MANOTTE E., 1999 ; E083N667 : LAYAT, 1988 ; E083N668 : SERRAULT E., 1982 ; E083N669 : PINSTON H., 1984 ; E083N670 : ABEL J., 2008 ; E083N671 : BEDRINES G., 2011 ; E083N674 : JOUAIRE S., 1996 ; E084N661 : GASSER L., 1998 ; E084N666 : LERAT D., 2005 ; E084N667 : CHARVIN J., 1972 ; E084N668 : FROCHOT B., 1962 ; E084N669 : MARION E., 1998 ; E084N670 : SOUFFLOT P., 1994 ; E084N673 : NAUCHE G., 2000 ; E085N667 : DUMONT V., 2004 ; E085N669 : SERRAULT E., 1982 ; E085N670 : ANONYME, 1932 ; E085N672 : FROCHOT B., 1986 ; E085N673 : DESBROSSES R., 2000 ; E086N666 : BELLENFANT S., RUFFONI A., 2006 ; E086N670 : COUASNE J.-P., 2005 ; E086N671 : CAUX S., 2005 ; E086N672 : ESSAVAN R., 1999 ; E087N671 : ESSAVAN R., 1984 ; E087N672 : BEDRINES G., 1998 ; E088N670 : BONNETERRE A., BROUILLARD Y., COUASNE J.-P., LECHAUVÉ Y., ZABINSKI D., 2004 ; E088N671 : COUASNE J.-P., PERRIN L., 2005 ; E088N672 : BEDRINES G., 1998